



FEDeration for European Education
FÉDÉration Européenne des Ecoles

Bachelor européen

Transport, Logistique
et Supply Chain

www.fede.education
version 04/2026



UNESCO

GRECO



la francophonie

EFEE



OING dotée du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe - OING dotée du statut consultatif auprès de la Francophonie

OING dotée du statut de partenaire officiel de l'UNESCO et du CESNU

Registre de transparence de l'Union européenne - 313869925841-90

FEDE - La Voie Creuse 16 - 1202 - Genève - SUISSE - RC Genève : CHE-109.997.364



FEDEration for European Education
FÉDÉration Européenne des Ecoles

Fédération Européenne Des Écoles

Federation for European Education

La FEDE est une Organisation Internationale Non Gouvernementale (OING), institution supranationale, créée à Barcelone en 1963. Elle est dotée du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe, du statut consultatif auprès de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), de l'UNESCO et du Conseil économique et social des Nations unies (CESNU). La FEDE est également membre de la Fédération européenne des employeurs de l'éducation (EFEE), de l'Association internationale des Universités (AIU) et de l'Association européenne des établissements de l'enseignement supérieur (EURASHE).

Elle fédère un réseau international de près de 500 établissements d'enseignement supérieur et professionnel, dans 40 pays et sur 4 continents, qui partagent un projet commun d'excellence académique, d'innovation pédagogique, de recherche scientifique et d'ouverture au monde. La FEDE propose plus de 170 référentiels accessibles en français et en anglais, et pour certains en plusieurs langues européennes (espagnol, allemand, italien, roumain, etc.), préparant les apprenants du Foundation Degree, Bachelor européen, Mastère européen, MBA européen, au DBA.

La FEDE rassemble un réseau international de plus de 300 000 personnes.

SOMMAIRE

PRESENTATION	7
Contexte	7
Objectifs et compétences	7
Perspectives d'emploi	7
Prérequis d'entrée en formation	8
Bibliographie indicative	8
Règlements des diplômes	8
Candidat en situation de handicap	8
Formation et Intelligence artificielle (IA)	8
Formation aux compétences linguistiques	9
Formation aux compétences citoyennes	9
UNITES CAPITALISABLES ET HORAIRES INDICATIFS	10
ARCHITECTURE DU DIPLOME FEDE	11
UC D31.1	13
Transport et logistique d'entrepôt	13
A. Formation	13
B. Évaluation	20
C. Coefficient et ECTS	21
UC D31.2	22
Initiation à la Supply Chain	22
A. Formation	22
B. Évaluation	26
C. Coefficient et ECTS	26
UC D32	27
Epreuve Professionnelle de Soutenance	27
A. Objectifs	27
B. Évaluation	27
C. Règles d'utilisation de l'IA générative dans la rédaction du rapport d'activité	31
D. Coefficient et ECTS	31
UC D33	32
Contrôle continu	32
A. Objectifs	32
B. Évaluation	32
C. Coefficient et ECTS	32
UC B31	34
Langue Vivante Européenne 1	34
A. Objectif	34
B. Formation	34
C. Ressources pédagogiques mises à la disposition des apprenants par la FEDE	35
D. Évaluation	35
E. Grilles d'évaluation	38
F. Coefficient et ECTS	38

UC A2	40
Le projet européen : culture et démocratie pour une citoyenneté en action	40
A. Objectifs	40
B. Formation	40
C. Ressources pédagogiques mises à la disposition des apprenants par la FEDE	43
D. Évaluation	43
E. Coefficient et ECTS	43
UC A3	44
Le management interculturel et les ressources humaines	44
A. Objectifs	44
B. Formation	44
C. Ressources pédagogiques mises à la disposition des apprenants par la FEDE	47
D. Évaluation	47
E. Coefficient et ECTS	47

LEXIQUE

UC : Unité Capitalisable

UE : Unité d'Enseignement

ECTS : Le terme ECTS signifie *European Credits Transfer System* en anglais, soit système européen de transfert et d'accumulation de crédits

CECRL : Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues

LV : Langue Vivante

PRESENTATION

Contexte

Le secteur du Transport, de la Logistique et de la Supply Chain occupe aujourd'hui une place stratégique dans l'économie mondiale. Le transport, en particulier, joue un rôle crucial en assurant la circulation efficace des marchandises à l'échelle locale, nationale et internationale. Dans un contexte de globalisation accrue, de digitalisation des processus et de recherche constante de performance, les entreprises sont confrontées à des défis majeurs liés à l'optimisation des flux, à la maîtrise des coûts et à la satisfaction des clients. La capacité à piloter efficacement la chaîne logistique globale et à organiser des solutions de transport adaptées est devenue un levier clé de compétitivité et de différenciation.

Outre les secteurs des transports et de la distribution, le professionnel de la logistique peut exercer au sein de services spécialisés de grandes et moyennes entreprises de l'industrie et des services.

Ainsi, le Bachelor européen Transport, Logistique et Supply Chain prépare les futurs professionnels à développer des compétences techniques, juridiques et commerciales indispensables pour maîtriser les enjeux du secteur. L'accent est également mis sur la capacité à travailler avec des équipes multiculturelles, dans un environnement européen et mondial, afin de favoriser la collaboration et la coordination des actions. Les questions de sécurité des personnes et des biens, qu'il s'agisse de produits ou de marchandises en transit, occupent une place centrale dans la formation afin de garantir une approche globale et responsable des activités logistiques et de transport.

Les futurs professionnels seront en mesure de piloter les opérations de la chaîne logistique et des activités de transport, de comprendre et d'appliquer les concepts fondamentaux liés à la Supply Chain, et d'optimiser les délais de livraison tout en assurant une gestion efficace des coûts et une organisation efficiente des moyens de transport.

Objectifs et compétences

- Piloter des opérations de la chaîne logistique globale
- Maîtriser les concepts inhérents à la Supply Chain
- Maîtriser les domaines juridiques, techniques et commerciaux du transport
- Travailler avec des équipes multiculturelles aux niveaux européen et mondial
- Optimiser les délais de livraison et la gestion des coûts de transport
- Assurer la sécurité des personnes et des biens (produits, marchandises)

Perspectives d'emploi

Détenir un Bachelor européen de la FEDE, c'est bénéficier de nouvelles opportunités et d'un réseau professionnel international.

Le Bachelor européen Transport Logistique prépare les futurs professionnels des écoles FEDE aux fonctions de :

- Agent(e) de ligne
- Coordinateur(trice) de parc containers
- Responsable des opérations logistiques et transports
- Logisticien(ne)
- Responsable d'exploitation d'une plateforme logistique
- Gestionnaire de flotte route
- Collaborateur(trice) commissionnaire/transitaire
- Responsable d'affrètement
- Acheteur(euse)
- Approvisionneur(euse)
- Gestionnaire des stocks
- Coordonnateur(trice) Supply Chain

Prérequis d'entrée en formation

Le candidat doit être titulaire d'un diplôme ayant validé l'acquisition de 120 ECTS ou être titulaire d'une certification professionnelle de niveau 5 du CEC (Cadre Européen des Certifications) dans la spécialité.

Bibliographie indicative

- Mebarki, N., Corthier, I., & Javel, G. (2023). *Logistique industrielle et organisation*. Dunod.
- Fender, M. et Pimor, Y. (2016). *Logistique & supply chain* (7e éd.). Dunod.
- Lyonnet, B., & Senkel, M.-P. (2023). *La logistique* (2e éd.). Dunod.
- Mocellin, F. (2019). *Gestion des stocks et des magasins : Pratiques des méthodes logistiques adaptées au lean Manufacturing*. Dunod.
- Libourel, E., Schorung, M. et Zembri, P. (2022). *La géographie des transports : Territoires, échelles, acteurs*. Armand Colin.
- Martini, H., & Legrand, G. (2024). *Le petit Export 2025 – 18e édition : L'essentiel en bref*. Dunod.
- Dablanc, L., & Frémont, A. (Dir.). (2015). *La métropole logistique : Le transport de marchandises et le territoire des grandes villes*. Armand Colin
- Perrot, A., & Villemus, P. (2022). *La boîte à outils de la Supply Chain* (2e éd.). Dunod

Règlements des diplômes

- [Règlement général des diplômes FEDE](#)
- [Règlement du Bachelor européen de la FEDE](#)

Candidat en situation de handicap

Pour garantir l'égalité des chances entre les candidats, les modalités d'évaluation sont, dans la mesure du possible, inclusives. Des aménagements aux conditions de passation des épreuves orales, écrites et pratiques des examens de CDE FEDE FRANCE, rendus nécessaires en raison d'un handicap ou d'un trouble de la santé invalidant, sont prévus.

En outre, si ces aménagements n'étaient pas suffisants, tout candidat peut saisir le référent handicap du certificateur pour aménager, dans le respect du règlement des examens et des spécifications du référentiel, les modalités d'évaluation.

Formation et Intelligence artificielle (IA)

Consciente des enjeux et des transformations profondes induites par l'IA sur les méthodes pédagogiques, les compétences professionnelles et les métiers de demain, la FEDE encourage ses établissements membres à sensibiliser ses formateurs et apprenants à un usage raisonné et réfléchi de l'IA dans leurs pratiques éducatives et professionnelles.

La FEDE préconise que l'intégration de l'IA dans les parcours de formation s'inscrive dans une approche éthique et soit alignée avec les principes des grandes institutions internationales citées ci-dessous. La FEDE recommande notamment de s'appuyer sur les publications et cadres de référence suivants :

- [UNESCO, Référentiel de compétences en IA pour les apprenants, 2025](#)
- [UNESCO, Référentiel de compétences en IA pour les enseignants, 2025](#)
- [UNESCO, Orientations pour l'intelligence artificielle générative dans l'éducation et la recherche, 2024](#)
- [Commission européenne, Lignes directrices éthiques sur l'utilisation de l'intelligence artificielle \(IA\) et des données dans l'enseignement et l'apprentissage à l'intention des éducateurs, 2022](#)
- [Council of Europe, Artificial intelligence and education - A critical view through the lens of human rights, democracy and the rule of law, November 2022](#)

Les établissements membres sont invités à intégrer ces principes dans leur approche pédagogique et à favoriser une réflexion critique et constructive sur l'impact de l'IA à chaque étape du parcours d'apprentissage.

Formation aux compétences linguistiques

Depuis sa création, en 1963, la FEDE promeut une éducation qui associe développement des compétences professionnelles et citoyennes. Dans un monde caractérisé par la diversité des environnements de travail, la mobilité des parcours et l'intensification des échanges, la maîtrise des langues vivantes constitue un levier important d'insertion professionnelle et d'employabilité. Elle contribue également au développement de compétences interculturelles et à la capacité des diplômés à s'adapter à des contextes variés et à collaborer avec des interlocuteurs d'horizons culturels et linguistiques différents, y compris dans leur propre pays.

Conformément aux principes portés par le Conseil de l'Europe en faveur du multilinguisme et du dialogue interculturel, l'enseignement et l'évaluation d'une langue vivante européenne sont obligatoires dans les diplômes FEDE. Ces enseignements s'appuient sur le [Cadre européen commun de référence pour les langues \(CECR\)](#) et visent à développer des compétences de communication mobilisables dans des situations concrètes d'étude et de travail.

La FEDE inscrit par ailleurs ses dispositifs d'évaluation linguistique dans une démarche de qualité et d'amélioration continue en tant que membre associé de l'[Association Language Testers in Europe \(ALTE\)](#).

Formation aux compétences citoyennes

Les modules de Culture et citoyenneté européennes occupent une place centrale dans les diplômes européens FEDE. Ils traduisent la volonté d'associer l'acquisition de compétences professionnelles au développement de compétences citoyennes, afin de préparer les apprenants à exercer leurs responsabilités dans des sociétés démocratiques, interculturelles et confrontées à des défis économiques, sociaux et environnementaux majeurs.

Cette approche s'inscrit dans les travaux menés au niveau européen en matière de compétences citoyennes, auxquels la FEDE contribue notamment dans le cadre de son statut participatif auprès du Conseil de l'Europe, et s'aligne en particulier sur le [Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie](#). Elle s'inscrit également dans les initiatives internationales liées à l'éducation au développement durable, en lien avec l'UNESCO, auprès de laquelle la FEDE dispose d'un statut consultatif et participe notamment au [Green Education Partnership](#).

Dans ce cadre, certaines unités d'enseignement sont obligatoires selon le niveau du diplôme : les programmes de Foundation Degree et de Bachelor intègrent des modules consacrés à la compréhension du projet européen, des institutions démocratiques et du dialogue interculturel, tandis que les Mastères incluent un enseignement dédié aux enjeux de la transition écologique et à la responsabilité des organisations face aux défis du développement durable.

Ces enseignements contribuent ainsi à former des apprenants capables d'exercer leurs responsabilités professionnelles avec discernement et d'agir comme citoyens dans des sociétés démocratiques, interculturelles et engagées dans la transition écologique.

UNITES CAPITALISABLES ET HORAIRES INDICATIFS

	Liste des unités capitalisables	Contenu	Horaires indicatifs en face à face pédagogique
Épreuves obligatoires	UE D UC D31.1 UC D31.2	Transport et logistique d'entrepôt Initiation à la Supply Chain	210 à 270 h 120 à 150 h
	UC D32	Mission professionnelle	12 semaines
	UC D33	Contrôle continu	-
	UE B UC B31*	Langue vivante européenne 1 <i>Utilisateur indépendant</i>	60 à 80 h
	UE A UC A2 UC A3	Le projet européen : culture et démocratie pour une citoyenneté en action Le management interculturel et les ressources humaines en Europe	20 à 25 h 20 à 25 h
Épreuves facultatives	UC B32*	Langue vivante 2 <i>Utilisateur indépendant</i>	
	UC B33*	Langue vivante 3 <i>Utilisateur indépendant</i>	

* Le référentiel d'examens est commun pour toutes les langues vivantes européennes.

Les apprenants ont la possibilité de choisir parmi les langues vivantes suivantes :

- Langue vivante 1 : Allemand, Anglais, Espagnol, Français, Italien, Portugais ;
- Langues vivantes 2 et 3 : Allemand, Anglais, Arabe, Chinois, Espagnol, Français, Italien, Portugais.

NB.1 Attention : les langues vivantes choisies par l'apprenant doivent être différentes de celle dans laquelle il passe les épreuves du domaine européen et du domaine professionnel. Exemple : si les épreuves européennes et professionnelles sont passées en français, les langues vivantes choisies ne peuvent pas comprendre le français.

NB.2 Attention : les horaires ci-dessus représentent les heures de face à face pédagogique préconisées (en présentiel ou en distanciel) et doivent être complétées par les heures de travail personnel de l'apprenant.

ARCHITECTURE DU DIPLOME FEDE

Bachelor européen Transport, Logistique et Supply Chain				Evaluations	
Épreuves	U.C.	ECTS	Coeff.	Forme ponctuelle	Durée
D3 Expertise professionnelle	D31.1	12	5	Épreuve professionnelle écrite	6h00
	D31.2	9	2	Épreuve professionnelle écrite	2h00
	D32	19	4	Soutenance professionnelle	0h30
	D33	2	2	Contrôle continu	
B31 Langue Vivante Européenne 1	B31.1	6	2	Ecrit	1 h
	B31.2	6	2	Oral	40min
A2 Le projet européen : culture et démocratie pour une citoyenneté en action	A2	3	1	QCM en ligne	40 min
A3 Le management interculturel et les ressources humaines en Europe	A3	3	2	QCM en ligne	40 min
Total		60	20		
Epreuves facultatives	B32 Langue Vivante 2	B32	6	Écrit + Oral	105 min
	B33 Langue Vivante 3	B33	6	Écrit + Oral	105 min

Pour les épreuves facultatives, seuls les points au-dessus de 10/20 sont comptabilisés et comptent double.

UE D | Expertise Professionnelle

UC D31.1

Transport et logistique d'entrepôt

A. Formation

Le volume horaire recommandé de formation en face à face pédagogique est de **210 à 270 heures**.

Les enjeux du transport et de la logistique (20 à 30 heures)	
Objectifs pédagogiques globaux : • Développer une culture générale de la logistique et du transport • Appréhender l'univers du transport et de la logistique afin de différencier les acteurs en fonction de leur périmètre de responsabilités • Analyser les enjeux du développement durable appliqué au transport et à la logistique pour développer une approche critique des solutions existantes	
Contenu	Capacités visées en situation de travail
1. Les origines • Période Alexandre le Grand • Période Napoléon • Période Seconde guerre mondiale	<i>Maîtriser les courants majeurs de l'histoire de la logistique/transport</i>
2. Les différentes logistiques et leur périmètre • Logistique d'entrepôt • Logistique de production • Logistique transport • Logistique internationale	<i>Analyser les différentes logistiques pour déterminer son champ d'intervention</i>
3. Les différents acteurs du transport et leur périmètre • Le transitaire, le commissionnaire, le mandataire • La notion d'obligations de moyens ou de résultats • Le RDE	<i>Sélectionner l'acteur le plus adapté en fonction d'un besoin opérationnel identifié pour assurer la mise en œuvre des actions attendues</i>
4. Le développement durable (DD) en transport et logistique • Les concepts clés : logistique verte, éco-conception, économie circulaire, les 3 piliers du DD • Le cadre réglementaire européen et international et les normes : Green Deal Européen, Loi Climat et résilience, objectifs Fit for 55 et taxe carbone aux frontières • Impact environnemental de la logistique et du transport : - Émissions de CO₂, pollution de l'air et nuisances sonores	<i>Expliquer les concepts fondamentaux du DD appliqué au transport et à la logistique pour participer à la sensibilisation des collaborateurs aux enjeux du DD</i> <i>Identifier les normes et certification environnementales en vigueur pour comprendre les enjeux du DD et envisager les actions à mettre en œuvre</i> <i>Analyser la consommation énergétique des infrastructures logistiques pour dégager des pistes d'amélioration</i>

- Consommation énergétique des infrastructures logistiques • Les modes de transport écoresponsables : - Transport multimodal et combiné (rail-route, fleuve-route) - Transition énergétique : électrification, biogaz, hydrogène, carburants alternatifs - Livraison du dernier kilomètre (véhicules électriques, cyclologistique, drones) • Logistique urbaine durable : - Plateformes logistiques de proximité (hubs urbains) - Zones à faibles émissions (ZFE) et régulation des flux en ville • Optimisation des flux logistiques : - Lean & Green : réduction des stocks inutiles, supply chain circulaire - Emballages éco-conçus et recyclables	<i>Comparer les différentes solutions de transport multimodal et combiné en fonction des contraintes économiques et écologiques pour envisager de nouveaux modes de transport</i> <i>Évaluer l'efficacité des plateformes logistiques de proximité et leur impact sur la réduction des trajets et des émissions</i> <i>Proposer des alternatives adaptées à un contexte donné pour répondre aux enjeux du DD dans une entreprise de transport logistique</i>
La logistique d'entrepôt (60 à 70 heures)	
Objectifs pédagogiques globaux :	
• Analyser et sélectionner les infrastructures et équipements d'un entrepôt en tenant compte des normes environnementales et réglementaires (HQE, Breeam, ICPE), des contraintes opérationnelles et des besoins logistiques spécifiques • Organiser un entrepôt en tenant compte des différentes zones d'activité, des processus clés (Réception, Préparation, Expédition, Ré-approvisionnement) et des technologies avancées pour optimiser les performances • Gérer les stocks en entrepôt en appliquant des méthodes de classification, de valorisation et de suivi des niveaux de stock afin d'améliorer la disponibilité des produits, de réduire les coûts de stockage et de maximiser la performance logistique • Interpréter les coûts logistiques afin de proposer des solutions d'amélioration pour réduire les dépenses et maximiser l'efficacité opérationnelle • Analyser et gérer les écarts entre les prévisions contractuelles et la réalité opérationnelle en tenant compte des impacts organisationnels et financiers afin d'optimiser la performance logistique • Appliquer les principes et outils du Lean Warehousing afin d'améliorer l'organisation et la productivité d'un entrepôt • Identifier les défis logistiques du e-commerce (rapidité de traitement, gestion des retours, mutualisation des flux) pour proposer des solutions adaptées	
Contenu	Capacités visées en situation de travail
1. Infrastructure • Les types d'entrepôts (HQE, Normes Breeam, etc.) • Les ICPE et autorisations • Les matériels utilisés en entrepôts (racks, caillebotis, lisses, etc.) et leurs caractéristiques • Les chariots et leurs caractéristiques 2. Organisation	<i>Identifier les catégories d'entrepôts (entrepôts classiques, automatisés, à température dirigée, multi-clients, etc.) en différenciant les matériels utilisés pour choisir le type de stockage</i> <i>Déterminer les seuils réglementaires et les obligations liées au stockage de certaines marchandises (produits dangereux, inflammables, polluants)</i> <i>Associer chaque type de chariots aux besoins opérationnels</i>

• Les métiers en logistique (méthodistes, REX, gestionnaire de stocks etc.) • Les zones clés d'un entrepôt et cartographie • Le dimensionnement d'un entrepôt (calculs) • La sécurité dans un entrepôt • La sûreté • Les processus clés de fonctionnement en logistique • Les méthodologies de fonctionnement particulières : pick to light, pick & pack, pick to pack • Les structures particulières : - racks mobiles, - auto-stores, - cobots, - convois mécanisés, - racks dynamiques, - les chariots intelligents (effidence), - les drones pour inventaires, - les structures permettant les pick to man 3. Gestion des stocks • Différents types de stocks dans l'entrepôt (stock moyen, stock mini, stock maxi, stock sécurité) • Modes de calculs des niveaux de chacun de ces stocks • Valorisation des stocks • Outils GDS : pareto • Classification ABC ou FMR des produits • Le compactage et autres méthodes d'optimisation • Indicateurs clés de gestion des stocks (KPI) 4. Aspects financiers • La notion de productivité et de rendement • La gestion de la charge et de la capacité • Les conséquences financières	<i>Examiner les fonctions et les processus clés de l'entrepôt pour identifier les leviers d'innovation dans les entrepôts</i> <i>Réaliser une cartographie d'entrepôt pour structurer l'espace afin de fluidifier les flux de marchandises et améliorer la productivité</i> <i>Appliquer les règles de sécurité en mettant en œuvre les normes de prévention des risques liés aux chariots, aux charges lourdes, aux équipements de stockage, etc.</i> <i>Intégrer la sûreté dans l'organisation en mettant en place des procédures de contrôle d'accès, surveillance, protection contre le vol et prévention des intrusions</i> <i>Analyser la performance des processus logistiques pour évaluer les délais, la qualité et les coûts afin d'optimiser le fonctionnement d'un entrepôt en conformité avec les réglementations</i> <i>Mettre en œuvre des stratégies comme Pick to Light, Pick & Pack, Pick to Pack pour optimiser la préparation des commandes</i> <i>Intégrer des solutions modernes dans la gestion d'un entrepôt en exploitant la robotisation et l'automatisation</i> <i>Adapter la gestion des stocks aux contraintes opérationnelles en choisissant le niveau de stock optimal en fonction de la demande et des capacités de stockage</i> <i>Appliquer les formules de calcul du stock moyen, mini, maxi et de sécurité afin d'estimer les besoins en stock en fonction des délais de réapprovisionnement et de la consommation</i> <i>Analyser les impacts financiers des niveaux de stock en trouvant l'équilibre entre coût et disponibilité des produits</i> <i>Utiliser les outils et méthodes de gestion des stocks afin d'optimiser leur rotation, de réduire les coûts associés et d'améliorer la disponibilité des produits</i> <i>Comparer les résultats attendus aux résultats réels en analysant les écarts de productivité afin de proposer des actions correctives</i> <i>Maximiser le taux d'occupation des surfaces en minimisant les pertes d'espace afin d'optimiser la capacité disponible</i> <i>Analyser le coût des erreurs logistiques afin d'évaluer l'impact des ruptures de stock, erreurs de préparation ou retards de livraison sur la rentabilité de l'entreprise</i>
--	---

5. Aspects contractuels et impacts organisationnels/financiers • La notion de commandes ou lignes en lien avec les références et les colis prévues versus la réalité • La notion de répartition des types de flux contractuels versus la réalité • La notion de poids et tailles des produits prévus versus la réalité • Les impacts financiers des écarts • Le monitoring nécessaire 6. Le Lean Warehousing • Les objectifs du Lean Warehousing • Les outils et techniques du Lean Warehousing : - Slotting Optimization. - Cross-docking - Pick-to-Light & Voice Picking - Kaizen & 5S - Standardisation des processus 7. E-commerce et impact sur la logistique • L'omnicanal • Le multicanal • Le monocal	<i>Expliquer le lien entre contrat commercial, opérations et rentabilité</i> <i>Identifier les écarts entre les volumes commandés et ceux effectivement livrés ou stockés</i> <i>Analyser les surcoûts liés aux écarts (frais de stockage supplémentaires, réexpéditions, réajustements de transport)</i> <i>Optimiser les contrats logistiques en renégociant les clauses pour mieux encadrer les variations et éviter les pénalités</i> <i>Mettre en place des outils de suivi et de reporting en utilisant des indicateurs de performance (KPI) pour mesurer l'écart entre prévu et réalisé</i> <i>Définir le Lean Warehousing et ses principes clés en analysant les bénéfices appliqués aux entrepôts</i> <i>Mobiliser les outils et les méthodes du Lean Warehousing pour tenir un entrepôt propre et en constante amélioration</i> <i>S'informer sur les modèles de distribution E-commerce pour comprendre leurs impacts sur la gestion des entrepôts et anticiper les défis liés à la gestion des stocks et à l'organisation des entrepôts</i>
Les transports routiers à l'échelle nationale (30 à 40 heures)	
Objectifs pédagogiques globaux : • Différencier les modèles d'organisation du transport routier en analysant les spécificités de la messagerie, du lot partiel et du lot complet, ainsi que leurs logiques tarifaires et leur rapport poids/volume • Maîtriser les documents et les principes de tarification du transport routier national en identifiant les documents essentiels et en appliquant les méthodes de calcul de tarification (rapport poids/volume, poids/mètre linéaire, tarification au mètre ou à la palette, formule trinôme du lot complet) • Analyser les contrats types en transport routier afin de déterminer la nature juridique d'un transport et les obligations associées • Assimiler les principes fondamentaux de la Réglementation Sociale Européenne (RSE) en intégrant les contraintes liées aux temps de conduite, de service et de repos dans l'organisation des transports • Calculer la charge utile des véhicules de transport routier (semi-remorques, porteurs, ensembles articulés) afin de l'optimiser et de garantir la conformité réglementaire et l'efficacité des opérations	
Contenu	Capacités visées en situation de travail
1. Les différents types de transport routier en terme d'organisation, de cotation, de réglementation • La messagerie • Le lot partiel • Le lot complet	<i>Identifier les caractéristiques de chaque type de transport routier pour gérer efficacement l'organisation et la planification du transport routier</i>

L'express	<i>Appliquer les différents modes de calculs tarifaires pour évaluer les coûts en fonction du type de fret, des distances, des délais et des modes de transport choisis</i>
2. Les contrats types en routier Les 7 contrats types	<i>Interpréter les clauses des différents types de contrat afin de veiller à leur respect et d'éviter les contentieux avec les clients ou les transporteurs</i>
3. Les contraintes réglementaires liées au transport routier - La Charge Utile des véhicules - La RSE (Réglementation Sociale Européenne) - La loi Gayssot	<i>Maîtriser des aspects contractuels et réglementaires pour sécuriser les opérations</i> <i>Analyser les aspects réglementaires liés à ces différents types de transport afin de gérer des contraintes réglementaires en transport routier</i>
Les transports internationaux (60 à 70 heures)	
Objectifs pédagogiques globaux : - Maîtriser les principes juridiques et réglementaires régissant le transport international, notamment de marchandises par route en Europe, en intégrant les exigences de la Convention CMR et la réglementation du cabotage - Analyser les choix de transport en fonction des contraintes économiques, réglementaires et opérationnelles, afin d'optimiser les cotations et d'assurer la conformité documentaire des expéditions - Exploiter les différentes solutions de transport multimodal (routier-ferroviaire-fluvial) afin d'optimiser les flux de marchandises - Maîtriser l'ensemble des incoterms en définissant clairement les transferts de risques et de coûts pour chacun d'entre eux	
Contenu	Capacités visées en situation de travail
1. Le transport routier en Europe - La convention CMR : - Définition et objectifs de la convention CMR - Les obligations des parties impliquées - Réglementation du cabotage : - Définition et cadre légal du cabotage - Les conditions à respecter et les sanctions possibles	<i>Prendre en charge la gestion d'un transport routier en conformité avec les normes et législations en vigueur sur le territoire européen</i> <i>Contrôler les documents de transport (lettre de voiture CMR, contrat de transport, etc.) pour sécuriser les opérations de transport et anticiper les risques juridiques</i>
2. Le transport maritime - L'organisation du secteur : - Les acteurs majeurs - Les principales routes maritimes mondiales - Les hubs portuaires et plateformes multimodales - Notion de groupage/complet (LCL/FCL) : - Comparaison des coûts en fonction du poids, du volume et transit-time - Impact sur la gestion des stocks et des délais de livraison - Les cotations en containers complets - Les cotations en vrac à l'UP : - Types de vrac transportés - Calcul des tarifs en vrac	<i>Appréhender les exigences et l'organisation du secteur maritime en identifiant les acteurs clés, les réglementations et les principales routes maritimes pour optimiser la gestion des flux internationaux</i> <i>Sélectionner le type de conteneur adapté aux marchandises parmi les différentes catégories de conteneurs (standard, reefer, open-top, flat rack, etc.) en fonction des besoins logistiques et des contraintes réglementaires</i> <i>Calculer le chargement optimal des conteneurs en tenant compte du poids, du volume et des restrictions liées aux marchandises</i>

• Caractéristiques des différents navires, conventions (SOLAS, MARPOL, règles de l'OMI), conteneurs (Standard (Dry), Reefer (frigorifique), Open-Top, Flat Rack, High Cube, Tank Container) • Le document de transport : le connaissance	<i>Calculer et analyser les offres tarifaires en conteneur complet (FCL) et en vrac (UP), en intégrant les frais annexes et les facteurs de coût influents</i> <i>Différencier les types de connaissements (Straight B/L, To Order B/L, Sea Waybill)</i> <i>Vérifier la conformité d'un connaissance afin d'éviter les erreurs pouvant entraîner des retards ou litiges</i>
3. Le transport aérien • L'organisation du secteur : - Les compagnies aériennes cargo et mixtes - Les transitaires aériens et agents de fret - Les aéroports et infrastructures logistiques - Les autorités réglementaires et normes internationales • Notion de groupage (consolidation de fret)/complet (expédition directe) : - Les principes - Les avantages et inconvénients • Les cotations en ULD - Les types d'ULD et leur utilisation - Les contraintes de chargement et de compatibilité avec les avions • Calcul des coûts en ULD et en vrac : - Tarification du fret aérien - Les surcharges et facteurs influençant les prix • La sûreté du fret : - Normes et règlements de sûreté (IATA et OACI, programmes de sûreté européens) - Contrôle et inspections - Responsabilité des acteurs logistiques	<i>Identifier les acteurs clés (compagnies aériennes, transitaires, aéroports, autorités réglementaires) et les spécificités du transport de fret aérien, y compris les contraintes de rapidité, de coût et de sûreté</i> <i>Choisir les Unit Load Devices (ULD) appropriés (palettes, conteneurs spécifiques) en fonction de la nature des marchandises, des dimensions et des exigences des compagnies aériennes</i> <i>Calculer le chargement optimal d'un ULD en tenant compte des capacités de poids et de volume, des règles de répartition des charges et des restrictions aériennes</i> <i>Calculer les coûts d'acheminement en ULD ou en vrac, en intégrant les tarifs généraux, les surcharges (Corates) et les facteurs influençant les prix (nature des marchandises, destination, délais)</i> <i>Assurer la conformité des expéditions avec les exigences en matière de sûreté (contrôles réglementaires, inspections, restrictions sur les marchandises dangereuses)</i>
4. Le transport combiné • Les principes du transport combiné et ses avantages (réduction des coûts, impact environnemental, fiabilité, capacité) • Les spécificités du transport fluvial • Les spécificités du transport ferroviaire	<i>Appréhender le fonctionnement du transport combiné</i> <i>Proposer des solutions de transport combiné (route-ferroviaire, route-fluvial, ferroviaire-fluvial, etc.) adaptées aux enjeux logistiques et environnementaux</i>
5. Les INCOTERMS • Périmètre des incoterms et les différentes versions • Leur utilisation en fonction du transfert de risques et de coûts - Les incoterms de départ - Les incoterms d'arrivée - Les incoterms maritimes - Les incoterms multimodaux	<i>Déterminer les responsabilités des parties en matière de coûts, de risques et de formalités douanières en fonction de l'Incoterm choisi</i> <i>Conseiller sur le choix d'un incoterm en fonction d'un besoin</i> <i>Calculer la valeur de la marchandise en fonction de son incoterm</i>

La douane (20 à 30 heures)	
Objectifs pédagogiques globaux : • Maîtriser les enjeux réglementaires et pratiques des opérations douanières, afin d'assurer la conformité des échanges internationaux et d'optimiser la gestion des flux transfrontaliers • Appliquer les principes de calcul des droits de douane et de TVA en utilisant les différentes valeurs en douane et les règles associées • Comparer les régimes douaniers selon les contextes commerciaux afin de sélectionner le régime approprié en fonction des besoins spécifiques d'une entreprise ou d'une transaction	
Contenu	Capacités visées en situation de travail
1. Présentation de la douane et son périmètre • Rôle et missions principales • Les structures de la douane et les acteurs impliqués • Contrôle aux frontières et au sein du territoire • Les différentes procédures douanières • Coopération internationale et accords commerciaux	<i>Expliquer les missions de la douane (contrôle des flux, perception des droits et taxes, lutte contre la fraude, application des accords commerciaux)</i> <i>Interagir efficacement avec les structures douanières et les acteurs impliqués pour obtenir des informations ou résoudre des litiges</i> <i>Mettre en place une veille réglementaire pour suivre les évolutions des politiques douanières et leurs impacts sur l'entreprise</i>
2. Les calculs des droits de douane • La notion de Valeur en douane • La notion de Valeur statistique • La notion de Valeur 1ère Destination	<i>Déterminer la valeur en douane selon les principes établis par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) en identifiant les éléments constitutifs (prix d'achat, frais de transport, assurance, coûts annexes)</i> <i>Calculer correctement la valeur en douane, que ce soit par bateau, route ou avion, pour une importation/exportation</i>
3. Les régimes douaniers particuliers • Le perfectionnement passif • Le perfectionnement actif • L'OEA • L'entrepôt sous douane	<i>Appliquer les régimes douaniers particuliers pour optimiser les opérations commerciales et logistiques</i> <i>Définir les avantages du statut OEA, qui permet d'obtenir des facilités douanières, comme des délais de dédouanement réduits et un moindre contrôle des marchandises en transit</i> <i>Gérer le flux de marchandises dans un entrepôt sous douane, en veillant à la conformité avec les règles douanières</i>
4. Les différents régimes • Le régime de mise en libre pratique • Le régime de mise à la consommation • L'importation définitive • L'exportation définitive • Le régime de Transit • L'exportation temporaire • L'importation temporaire	<i>Conseiller le régime douanier le plus approprié en fonction des spécificités de l'opération (importation, exportation, transit, usage temporaire, etc.) pour optimiser les coûts, les délais et la conformité des opérations internationales</i>

Les systèmes d'information (20 à 30 heures)	
Objectifs pédagogiques globaux : • Identifier les caractéristiques et les avantages d'un WMS et d'un TMS dans un entrepôt • Analyser les interdépendances entre les systèmes d'informations généralistes comme l'ERP et les progiciels de gestion des entrepôts, de transport et de suivi • Mesurer la performance des systèmes mis en place, en tenant compte des résultats de leur application dans des situations réelles	
Contenu	Capacités visées en situation de travail
1. Le système global ERP • Fonctionnalités d'un ERP (planification des commandes, le suivi des expéditions, la gestion des inventaires en temps réel, la génération des rapports de performance, la gestion des coûts de transport, etc.)	<i>Maîtriser les fonctions de base d'un ERP dans un contexte logistique</i> <i>Organiser les différentes étapes d'une chaîne logistique, y compris la réception des produits, la gestion des stocks, le suivi des expéditions, et la planification des livraisons, en utilisant un ERP</i>
2. Le système de pilotage de l'entrepôt : WMS • Les fonctionnalités d'un WMS • Les WMS à travers la présentation d'un ou plusieurs éditeurs • Lien entre WMS et Processus	<i>Maîtriser les différentes fonctionnalités d'un WMS et leur application dans le cadre de la gestion d'un entrepôt</i>
3. Le système de pilotage du transport : TMS • Fonctionnalités d'un TMS • Le TMS à travers la présentation d'un ou plusieurs éditeurs • Lien entre TMS et Processus	<i>Maîtriser les différentes fonctionnalités d'un TMS et leur application dans la gestion du transport</i>
4. Track and Trace • Les différentes techniques élaborées pour avoir un tracing complet • L'informatique embarquée • Les outils d'intégration	<i>Mettre en place l'outil le plus adapté en fonction de l'entreprise pour le tracking et le tracing afin d'assurer un suivi complet des envois et des marchandises tout au long de la chaîne d'approvisionnement</i>

B. Évaluation

Forme de l'épreuve : Étude de cas

Durée : 6 heures

Barème : 120 points

A partir d'un cas concret, conçu à l'aide de données réelles, l'apprenant doit analyser des situations et résoudre des problèmes de transport et de logistique d'entrepôt à l'échelle nationale ou européenne. Il est confronté à un certain nombre de problèmes à résoudre sur le plan organisationnel, fiscal et réglementaire afin d'élaborer un diagnostic et de proposer une ou plusieurs solutions cohérentes au cas présenté.

Il devra mettre en œuvre ses qualités d'analyse (dans les domaines technique, réglementaire, financier, commercial), ses qualités d'argumentation, et pouvoir mobiliser ses connaissances pour des choix à faire pour le compte de la société qu'il représente, tout en maximisant la marge au profit de sa société et en apportant le meilleur rapport qualité/prix/délai au chargeur et client pour qui il traitera le dossier.

Au-delà du contrôle de connaissances, cette épreuve doit mettre en évidence les qualités d'analyse et de synthèse de l'apprenant, le réalisme et la cohérence de ses propositions et permettre de vérifier ses qualités de communication professionnelle. De nature synthétique, l'étude de cas qui a pour objet le transport et la logistique d'entrepôt, fait appel aux techniques marketing, utilise les outils de gestion, peut mobiliser toutes les connaissances précédemment acquises par l'apprenant, en particulier économiques, et juridiques de l'apprenant.

L'utilisation de la calculatrice est autorisée.

C. Coefficient et ECTS

Ce module vaut coefficient 5 et permet de capitaliser 12 ECTS.

UC D31.2

Initiation à la Supply Chain

A. Formation

Le volume horaire recommandé de formation en face à face pédagogique est de **120 à 150 heures**.

La Supply chain : du fournisseur au client (60 à 70 heures)

Objectifs pédagogiques globaux :

- Appréhender l'univers de la supply chain en analysant les notions clefs (logistique amont, aval, flux physiques, informationnels et financiers) et les objectifs afin de pouvoir expliquer leur rôle et leur interaction dans la performance globale d'une entreprise
- Évaluer les méthodes de gestion des stocks en mesurant leurs effets sur la disponibilité des produits, la maîtrise des coûts et la qualité du service client
- Mesurer l'impact de la qualité et de la collaboration fournisseurs sur la performance logistique, notamment en termes de respect des délais, de coûts maîtrisés et d'amélioration du service client
- Mobiliser les enquêtes terrain et les outils de gestion de la relation client (CRM) pour centraliser et analyser les données clients en vue d'optimiser les processus logistiques
- Différencier les fonctions achats et approvisionnements, en comprenant leur rôle respectif dans la supply chain, ainsi que leur impact sur la performance globale de l'entreprise
- Appliquer les principes et outils du Lean Manufacturing pour améliorer la performance opérationnelle

Contenu	Capacités visées en situation de travail
1. Les concepts de la Supply Chain et son périmètre • Définition et rôle de la supply chain dans l'économie • Différences entre logistique et supply chain management : - amont - aval - place centrale de la production • Représentation des flux (physiques, d'information, financiers) et processus de la logistique globale : modèle SCOR • Objectifs principaux : réduction des coûts, amélioration du service client, optimisation des stocks • Les défis actuels : mondialisation, digitalisation, développement durable, risques et résilience • Stratégie d'entreprise et incidence sur l'organisation de l'Entreprise • Différents types de stocks dans la supply chain (amont/aval)	<i>Identifier les interactions entre les différents acteurs de la supply chain et leur impact sur l'ensemble des activités économiques</i> <i>Analyser comment une gestion optimisée de la supply chain permet de répondre aux besoins du marché tout en maximisant les profits de l'entreprise</i> <i>Évaluer la manière dont les choix logistiques peuvent influencer la performance globale de la supply chain, notamment en termes de coûts et de service client</i> <i>Utiliser le modèle SCOR pour cartographier les processus logistiques dans une entreprise en intégrant les flux physiques (produits), d'information (données) et financiers (coûts)</i> <i>Analyser les risques majeurs affectant la supply chain dans un environnement mondialisé et numérique</i> <i>Identifier les liens entre les objectifs stratégiques de l'entreprise et les processus opérationnels de la supply chain (ex : stratégie de différenciation vs. stratégie de coûts bas)</i> <i>Déterminer le périmètre des achats afin de différencier la partie achats stratégiques et achats tactiques</i>
2. Achats et approvisionnements	

• Différence entre achats et approvisionnements - Rôle des achats stratégiques - Rôle des achats tactiques • Les techniques de réapprovisionnements - Rôle du stock sécurité - Calcul du stock sécurité - Les types de réapprovisionnements (points de commande fixe, dynamique) - Notion de Quantité économique - Calcul de la Formule de Wilson	<i>Mettre en œuvre une stratégie d'achats en fonction des enjeux économiques et des besoins de l'entreprise</i> <i>Optimiser les achats tactiques en intégrant les contraintes financières de gestion d'un entrepôt</i> <i>Choisir la méthode de réapprovisionnement la plus pertinente en fonction des contraintes opérationnelles et stratégiques de l'entreprise</i> <i>Etablir un programme d'approvisionnements</i>
3.Optimisation des relations fournisseurs • Définition et rôles des fournisseurs dans la chaîne logistique • Sélection des fournisseurs : critères de choix, relation fournisseur, contrats et négociation • Les évolutions récentes des relations fournisseurs : de la transaction à la collaboration • Impact de la qualité des fournisseurs sur la performance logistique (délais, coûts, service client) • Facteurs clés de succès d'une relation fournisseur performante : partenariat, co-développement, logistique collaborative	<i>Evaluer l'impact des fournisseurs sur la flexibilité et la réactivité de l'entreprise face aux variations de la demande</i> <i>Etablir une grille permettant la sélection des fournisseurs</i> <i>Sélectionner des fournisseurs en fonction de critères précis (qualité, coûts, fiabilité, respect des délais)</i> <i>Evaluer l'impact des fournisseurs sur la flexibilité et la réactivité de l'entreprise face aux variations de la demande</i> <i>Mettre en place des outils de suivi et d'évaluation des fournisseurs pour assurer une performance durable</i> <i>Identifier les leviers d'un partenariat fournisseur réussi (communication, engagements réciproques, innovation conjointe)</i>
4. Le client au cœur de la Supply Chain • Définition et évolution du rôle du client dans la supply chain • Impact des nouvelles tendances : e-commerce, omnicanalité, digitalisation • Objectifs de la supply chain centrée sur le client : qualité de service, réactivité, personnalisation • Les outils de gestion de la relation client : - Les fonctionnalités et avantages d'un CRM (Salesforces, Hubspot, etc.) - La collecte et l'analyse des données • Les méthodes d'enquête et de retour terrain : - Outils et techniques d'enquête (enquêtes de satisfaction, NPS, questionnaires en ligne)	<i>Analyser des informations relatives à l'activité d'un client en matière de besoin(s) en prestation(s) de transport logistique à partir des segments sur lesquels celui-ci se positionne</i> <i>Identifier les besoins potentiels du client</i> <i>Etudier la demande client à partir d'un cahier des charges d'un appel d'offre ou d'une demande de cotation d'un client</i> <i>Exploiter la digitalisation pour améliorer la gestion des relations clients (suivi de commande, tracking en temps réel, chatbot et support client automatisé)</i> <i>Piloter le suivi de la réalisation des opérations de la prestation de Transport et Logistique à partir du traitement des données de taux de service et autres indicateurs clés</i> <i>Définir et administrer des enquêtes de satisfaction client à l'aide d'outils adaptés (NPS, questionnaires en ligne, sondages)</i>

- Techniques de récolte de retours terrain (interviews, sondages sur les réseaux sociaux, observations) • L'analyse des causes d'insatisfaction : - Les résultats d'enquête - Feedbacks • La gestion des retours et de la logistique inverse pour une satisfaction client optimisée 5. Concept du Lean Manufacturing • Les origines et principes • Les objectifs du Lean Manufacturing : - Meilleur service clientèle - Amélioration de la qualité - Amélioration des performances - Réduction des cycles - Réduction des délais • Les outils du Lean : 5S, VSM, Briefing A Intervalle Court, VSM, Les Mudras, Gamba Walk	<i>Proposer des axes d'amélioration à partir des écarts identifiés en réalisant des échanges réguliers avec le client afin de le fidéliser</i> <i>Appréhender l'historique du Lean management et les caractéristiques de ce concept</i> <i>Adapter la philosophie Lean aux contraintes et objectifs d'une entreprise manufacturière ou logistique</i> <i>Mettre en application le concept et les outils dédiés au Lean</i> <i>Sensibiliser les collaborateurs à l'importance d'un environnement de travail propre et organisé pour la performance globale</i>
Audit logistique et gestion des risques (40 à 50 heures)	
Objectifs pédagogiques globaux : • Expliquer l'importance de la gestion des risques en Supply Chain en identifiant ses enjeux pour les entreprises de transport et logistique • Appliquer une méthodologie d'audit logistique pour analyser la conformité des processus et identifier des axes d'amélioration à l'aide d'outils adaptés • Élaborer un plan d'action structuré en définissant des objectifs précis, des ressources adaptées et des délais réalistes et en s'appuyant sur les conclusions de l'audit • Concevoir des indicateurs de suivi et un tableau de bord permettant d'évaluer l'efficacité des actions correctives mises en œuvre	
Contenu	Capacités visées en situation de travail
1. Gestion des risques en Supply Chain • Définition et typologie des risques en supply chain • Enjeux de la gestion des risques pour les entreprises logistiques • Les différentes approches méthodologiques : cartographie des risques, analyse qualitative et quantitative • Les technologies numériques dans la gestion des risques : Big Data, Blockchain, Intelligence Artificielle • Classification des risques et matrice de gravité et de probabilité 2. Diagnostique logistique • Méthodologie générale d'audit y compris l'audit logistique • Les démarches Qualité, processus et procédures	<i>Identifier les différents risques (opérationnels, financiers, stratégiques, environnementaux) en Supply Chain en s'appuyant sur une analyse des processus logistiques</i> <i>Proposer des solutions innovantes en intégrant les technologies numériques (Big Data, Blockchain, Intelligence Artificielle) pour améliorer la capacité d'anticipation, de surveillance et de réaction face aux risques</i> <i>Cartographier les risques afin de prioriser les actions à mettre en œuvre en fonction de leur impact et de leur coût</i> <i>Maîtriser la méthodologie d'audit et les outils associés pour identifier des axes d'amélioration</i> <i>Analyser la performance de l'activité logistique et du transport</i>

- Outils associés (grille d'évaluation, restitution, rédaction de compte-rendu) - Le rapport d'audit logistique	<i>Etablir un diagnostic en élaborant un rapport d'audit afin de restituer les résultats d'analyse</i> <i>Réaliser des scénarios de mises en œuvre des solutions correctives</i> <i>Proposer des solutions correctives à partir de dysfonctionnements identifiés à sa hiérarchie</i> <i>Elaborer un plan d'action en fonction des solutions retenues</i> <i>Mettre en place des indicateurs clés de performance afin d'assurer le suivi des actions correctives</i>
3. Plan d'action et suivi des risques - Le scénario de solutions correctives - Formalisation d'un plan d'action (objectifs, délais, ressources) - Le plan de mitigation - Outils de pilotage et suivi des risques : - Indicateurs clés de gestion des risques (KRI, KPI) - Tableaux de bord pour le suivi et la prévention	
Coordination transversale (20 à 30 heures)	
Objectifs pédagogiques globaux : - Expliquer les principes fondamentaux de la gestion de projet et les rôles des différents acteurs dans un environnement logistique - Appliquer des méthodologies de gestion de projet pour organiser, planifier et piloter un projet en Supply Chain - Utiliser des outils et techniques de gestion d'équipe pour animer, motiver et coordonner une équipe projet - Évaluer la performance d'un projet et d'une équipe à l'aide d'indicateurs pertinents afin de proposer des axes d'amélioration	
Contenu	Capacités visées en situation de travail
1. La gestion de projet - Les fondamentaux de la gestion de projet : - Les composants, les types et les parties prenantes d'un projet - Le cycle de vie d'un projet - La définition du projet : - Les objectifs et les livrables (service, produit, résultat de transition, etc.) - Le cadrage du projet : faisabilité et cahier des charges fonctionnel - Le périmètre d'un projet - La documentation du projet - La planification du projet : ressources humaines et matériels : - diagramme de Gantt - La gestion des délais, des coûts et la rentabilité du projet - Le suivi de l'activité et de l'équipe : tableaux de bords, rapport d'avancement, etc.	<i>Analyser et structurer un projet en déterminant les composants, les parties prenantes, les phases du projet et en définissant les objectifs opérationnels du projet</i> <i>Déterminer la faisabilité d'un projet logistique à partir d'une analyse des contraintes techniques, financières et réglementaires</i> <i>Rédiger un cahier des charges fonctionnel précisant les objectifs, les livrables et les critères de performance</i> <i>Planifier et organiser un projet en fonction des ressources disponibles</i> <i>Rédiger une documentation de projet claire et structurée pour assurer une traçabilité des décisions et des actions</i> <i>Gérer les délais, les coûts et la rentabilité d'un projet</i> <i>Mettre en place des tableaux de bord de suivi de projet avec des indicateurs de performance pertinents (KPI) pour assurer le suivi du projet</i>
2. La gestion d'une équipe Rôle, responsabilités et posture du middle manager au sein de l'entreprise :	<i>Répartir les missions en fonction du profil de poste de chaque collaborateur</i>

- Les différents styles de management • L'organisation de l'équipe et son fonctionnement : - Les différents leviers de motivation des collaborateurs - La répartition des missions et gestion des compétences - La délégation et l'autonomie - L'accompagnement quotidien • La conduite de réunion : - La préparation et structuration : l'ordre du jour - Les techniques d'animation - Les comptes rendus individuels et collectifs • Communication interpersonnelle et interservices : - La prise de parole et le non verbal - L'écoute passive et active, le feedback constructif - L'adaptation du niveau d'information aux différentes parties prenantes - Les outils de communication : supports écrits, messageries professionnelles, etc.	<i>Adapter le niveau d'information à chaque partie prenante, en fonction de leurs périmètres d'action</i> <i>Animer des réunions d'équipe pour gérer les priorités et les aléas opérationnels</i> <i>Encadrer une équipe dans l'organisation de l'activité transport et logistique</i> <i>Communiquer des consignes claires et adaptées aux directives de sa hiérarchie</i> <i>Utiliser les outils et supports de communication appropriés pour assurer une transmission efficace de l'information</i> <i>Coordonner les interactions entre les différents services pour garantir une communication efficace entre les parties prenantes</i>
---	--

B. Évaluation

Forme de l'épreuve : Exercice pratique

Durée : 2 heures

Barème : 120 points

À partir d'un cas concret, l'apprenant doit analyser un processus logistique, identifier un risque et proposer une solution d'amélioration. Il dispose d'un ensemble de données simplifiées concernant les flux physiques, d'informations et financiers d'une chaîne d'approvisionnement. Ensuite, en fonction de la solution identifiée, l'apprenant doit définir un plan d'action structuré qui inclut :

- Les étapes nécessaires pour mettre en œuvre la solution d'amélioration proposée,
- Les priorités à établir,
- Les délais et les ressources nécessaires.

Enfin, il doit déterminer les rôles et responsabilités des membres de l'équipe chargée de l'implémentation de la solution.

L'objectif est d'évaluer la capacité des apprenants à mobiliser les concepts clés de la Supply Chain pour résoudre une problématique concrète de gestion des flux et d'optimisation des performances logistiques.

L'utilisation de la calculatrice est autorisée.

C. Coefficient et ECTS

Ce module vaut coefficient 2 et permet de capitaliser 9 ECTS.

UC D32

Epreuve Professionnelle de Soutenance

A. Objectifs

La pédagogie doit faire une large place à l'initiative de l'apprenant et à son travail personnel pour mettre en œuvre les connaissances et les compétences acquises. À cette fin, les missions professionnelles effectuées en entreprise impliquent l'élaboration d'un rapport d'activité qui donne lieu à une soutenance orale.

Le Bachelor européen réalise une mise en contact réelle de l'apprenant avec le monde du travail de manière à lui permettre d'approfondir sa formation et son projet professionnel et de faciliter son insertion dans l'emploi.

Une partie de la formation peut être accomplie à l'étranger dans le cadre d'une convention.

B. Évaluation

L'épreuve professionnelle de soutenance permet de valider les capacités de l'apprenant à mener un projet professionnel, à développer une problématique dans un rapport d'activité et à expliquer et défendre sa démarche devant un jury.

En raison de l'intérêt qu'elle représente dans la formation de l'apprenant, cette épreuve est obligatoire.

1. Modalités de préparation

Quel que soit le pays d'exercice, l'élaboration du rapport d'activité peut s'appuyer sur différentes modalités d'expériences formatives :

- Soit un stage en entreprise ;
- Soit un emploi salarié ou un contrat d'alternance ;
- Soit des travaux plus théoriques par le biais d'un projet tutoré.

1.1. Le stage en entreprise

Durée : 12 semaines minimum.

Contenu : Réalisation d'une ou plusieurs actions liées au transport, à la logistique et à la supply chain, donnant lieu à un rapport d'activité.

Capacités attendues : Appréhender les réalités d'une activité transport logistique et supply chain.

Le stage doit se dérouler pendant la formation.

La date et la planification de ce stage sont laissées à la libre appréciation de l'établissement de formation, en accord avec sa propre organisation pédagogique.

Par exemple, le stage peut être scindé en 2 parties ou organisé selon un rythme hebdomadaire propre à l'alternance (n jours en école, n jours en entreprise).

Toutefois, il semble préférable, pour des motifs pédagogiques, que le stage ainsi scindé se déroule dans la même entreprise ou organisation.

Le terrain de stage doit être choisi en fonction des possibilités d'actions professionnelles de l'apprenant, et soumis à l'équipe pédagogique de l'école, qui en valide le bien-fondé et l'adéquation avec le diplôme préparé ainsi que le niveau exigé. Il peut s'agir d'une entreprise publique ou privée ou d'une organisation au sens large.

Ce stage donne l'occasion à l'apprenant de déterminer, en relation avec son tuteur en entreprise et, éventuellement, son tuteur-enseignant, les études, les actions ou les missions qui lui seront confiées et qui constitueront la matière de son rapport d'activité.

La production d'un certificat de fin de stage mentionnant la durée, les dates et les missions confiées par l'entreprise, sera exigé au moment de l'épreuve de soutenance.

1.2. L'alternance ou l'emploi salarié

La préparation du rapport d'activité peut également s'appuyer sur l'expérience professionnelle de l'apprenant, qu'il soit salarié à temps plein, à temps partiel ou en contrat d'alternance, pourvu que la nature de ses activités professionnelles et le niveau de ses responsabilités soient conformes aux spécificités et aux exigences du présent référentiel et des examens FEDE qui y sont rattachés.

Dans ce cas, ce sont les missions qui sont confiées au salarié qui deviennent la matière de son rapport d'activité. La production d'un certificat de travail mentionnant la durée, les dates et, éventuellement les études ou missions confiées par l'entreprise, sera exigé au moment de l'épreuve de soutenance.

1.3. Le projet tutoré

En cas de difficulté majeure pour trouver un stage ou un contrat d'alternance en entreprise, l'apprenant a la possibilité de réaliser un projet tutoré en accord avec son centre de formation et la FEDE.

Dans ce cas, le projet de rapport d'activité est négocié et déterminé en début d'année en concertation avec l'équipe pédagogique et plus spécialement un tuteur-enseignant, qui aura pour rôle de superviser le projet et guider l'apprenant.

Toutefois, l'obtention d'un stage ou d'un contrat d'alternance en entreprise doit constituer la priorité.

Durée : ¼ du volume de la formation, hors stage

Contenu : Dans le cadre d'un travail individuel ou collectif, réalisation d'un rapport d'activité retraçant l'ensemble des actions menées pour la réalisation d'une opération de transport et logistique définie en début d'année et validée par le tuteur enseignant en intégrant des concepts liés à la supply chain.

Capacités attendues : Mettre en œuvre une stratégie permettant la réalisation effective d'une action transport-logistique en intégrant des concepts liés à la supply chain.

1.3.1. Contenu du projet

Ce projet peut avoir pour thème, par exemple :

- La création d'une ligne maritime ou aérienne ;
- La mise en place d'une procédure qualité ISO 9001 destinée à un service ou un ensemble de services de l'entreprise ;
- La création de tableaux de bord afin de gérer des litiges, de nouvelles contraintes réglementaires... ;
- L'adaptation de nouveaux textes législatifs ou réglementaires applicables au transport ou à la logistique ;
- La mise au point d'un process logistique, d'une traçabilité-opération ;
- L'étude de l'impact des nouveaux adhérents à l'Union Européenne sur la stratégie de l'entreprise de transport et/ou logistique ;
- L'étude d'un aspect théorique et son application dans l'entreprise dans les domaines divers : droit national ou international, fiscalité, douanes, nouveau marché européen, gestion des moyens humains et matériels...
- L'étude d'un marché à l'international ;
- L'étude de la jurisprudence et son application dans l'entreprise dans des domaines divers : procédés d'exportation ou d'importation, règlements de litiges ou fiscalité, conquête de nouveaux marchés... ;
- L'étude de la réduction des coûts de l'entreprise et la mise en place de cette contrainte ;
- Construire et conduire une prospection commerciale capable de générer un chiffre d'affaires supplémentaire ;
- L'audit logistique ;
- Etc.

Dans la mesure du possible, ce projet aura une dimension européenne et sera élaboré en liaison avec une entreprise ou une organisation professionnelle où il pourrait trouver une application.

1.3.2. Rôle du tuteur

Le tuteur est un des enseignants de l'apprenant. En tant que tuteur, son rôle consiste à :

- Suggérer des idées de projet ou d'étude ;
- Valider le projet et négocier avec l'apprenant l'évolution du projet ;
- Orienter ses recherches bibliographiques et documentaires ;
- Fournir des pistes pour mettre en place des relations avec des entreprises ou des organisations professionnelles ;
- Surveiller la qualité d'ensemble du travail fourni ;
- Participer, le cas échéant au jury d'examen.

2. Le rapport d'activité

Ce rapport d'activité constitue une partie du travail évalué par le jury. En tant que tel, il est donc un objet d'évaluation et représente 30% de la note finale.

2.1. Le contenu du rapport d'activité

Le rapport d'activité ne doit pas se résumer à un simple descriptif de l'activité de l'apprenant ou à un simple compte rendu de lecture.

Il doit représenter un effort de recherche, d'analyse et d'application concernant un aspect réel et bien délimité de l'activité d'une entreprise (entendue au sens large), dans un contexte économique européen si possible.

L'observation des pratiques de l'entreprise ou de l'organisation et/ou la lecture des ouvrages théoriques en relation avec le sujet doit permettre à l'apprenant de cerner une problématique relative à un contexte précis, et lui donner l'occasion de développer une analyse et des propositions concrètes qu'il doit être capable de justifier.

L'organisation du rapport d'activité est importante, il doit respecter une ordonnance classique, en abordant dans un ordre logique les différentes étapes de l'élaboration du projet, dont voici quelques exemples :

- Introduction ;
- La demande ou la commande ;
- La problématique ;
- L'idée de départ, le projet initial ;
- Les hypothèses de recherche ;
- Les résultats attendus ;
- La méthodologie utilisée ;
- Les arguments du projet, les propositions ;
- L'évaluation, la comparaison avec d'autres projets ;
- La confrontation avec la réalité, le terrain, les entreprises ;
- Les résultats éventuellement obtenus ;
- Les outils de contrôle éventuellement mis en place ;
- Les avantages apportés par le projet ou l'étude.

2.2. Présentation du rapport d'activité

Le rapport d'activité sera saisi au traitement de texte et présentera les caractéristiques suivantes :

- Format A4 ;
- Nombre de pages : environ 30 à 35 pages hors annexes ;
- Impression recto seul ;
- Marges 2,5 cm de chaque côté ;
- Interligne 1,5 ;
- Relié.

Le rapport peut contenir quelques annexes essentielles qui ne doivent pas dépasser un volume maximum de 10 feuilles A4.

La provenance de ces annexes doit être clairement indiquée (document élaboré par l'apprenant, tiré de telle publication, fourni par l'entreprise...).

La page de titre doit comporter les mentions suivantes :

- Nom et prénom de l'apprenant ;
- Numéro de candidat attribué par la FEDE ;
- Titre éventuel du rapport ;
- « Examens de la FEDE » ;
- « Rapport d'activité présenté à l'épreuve professionnelle de soutenance du diplôme visé de [année] ».

Il devra contenir un sommaire au début, une bibliographie à la fin et éventuellement une table des annexes.

Il sera exigé la même rigueur que pour les travaux universitaires en ce qui concerne la présentation des références, des citations, etc.

Il faut prévoir une édition en au moins deux exemplaires, un pour le jury, un pour l'apprenant.

2.3. Délai de fourniture du rapport d'activité

Les rapports d'activités doivent être envoyés en deux exemplaires au centre d'examen (pour transmission au jury) au moins 3 semaines avant le début de la période annoncée pour ce type d'épreuve.

3. Déroulement de la soutenance

Le jury est composé d'un enseignant de la spécialité auquel il est adjoint un professionnel. L'épreuve dure 30 minutes. Pas de temps de préparation.

La soutenance orale représente 70% de la note finale.

3.1. Exposé théorique (de 10 à 15 min)

Dans un premier temps, le jury invitera l'apprenant à justifier le choix de son projet ou de son étude et à livrer les conclusions auxquelles il est parvenu.

Ce travail de soutenance ne doit pas conduire l'apprenant à « lire » son rapport devant le jury. Cette partie de l'épreuve est une évaluation des compétences de communication orale dans un contexte professionnel et technique.

L'apprenant s'efforcera donc de retracer, d'une manière construite et raisonnée, son cheminement dans le choix d'un sujet ou d'un projet, les difficultés qu'il a connues et comment il les a surmontées, la place que ce projet a prise par rapport à son projet professionnel global, l'intérêt qu'il a trouvé, le bénéfice qu'il a tiré d'un travail personnel d'élaboration et de recherche, les contacts qu'il a pu nouer à cette occasion avec des professionnels, des organisations, les suites qui seront éventuellement données...

Il devra savoir introduire et conclure son exposé, et maîtriser son temps de parole.

L'apprenant peut utiliser à sa guise des documents complémentaires qui ne sont pas dans le rapport d'activité remis au jury et qu'il aura apporté avec lui.

L'apprenant a aussi la possibilité d'utiliser les techniques de présentation qu'il juge utiles (par exemple : présentation assistée sur ordinateur...) pourvu qu'il soit autonome dans l'utilisation de ces outils et qu'il reste dans le temps imparti.

Pendant cet exposé de 10 à 15 minutes, l'apprenant ne sera pas interrompu.

3.2. Discussion avec le jury (15 à 20 min)

Dans un deuxième temps, le jury reviendra sur des aspects plus techniques ou professionnels, notamment sur le contenu du rapport d'activité, et posera les questions suscitées par la lecture de celui-ci.

Toutefois, s'agissant de la partie « soutenance orale » de l'épreuve, le jury évaluera moins la précision et la justesse des éléments de réponse technique fournis que la capacité de l'apprenant, à maîtriser la situation de communication, à comprendre et à traiter une objection, à organiser un discours, à convaincre...

4. Objectifs et critères d'évaluation

- [Grille de notation](#)
- [Éléments observables](#)

C. Règles d'utilisation de l'IA générative dans la rédaction du rapport d'activité

L'utilisation de l'IA générative (et des technologies assistées par l'IA) dans le processus de rédaction des rapports est autorisée, sous certaines conditions détaillées ci-dessous.

1. Les règles d'utilisation de l'IA dans la rédaction des travaux rédactionnels

En cas d'utilisation de l'IA dans le processus de rédaction par les candidats, trois règles prévalent et correspondent à trois principes, afin de garantir la possibilité d'une évaluation pertinente de la production personnelle du candidat : le respect des sources, la transparence et la responsabilité.

- Respecter les règles relatives au plagiat, à la copie et à la nécessité de citer les sources utilisées.
- Déclarer dans le manuscrit avoir utilisé l'IA dans le processus rédactionnel et indiquer quelles IA ont été utilisées et pour quel usage.
- Le candidat est ultimement responsable du contenu de son travail et des textes soumis pour évaluation. L'IA ne doit pas être citée comme auteur ou co-auteur.

2. L'IA et le risque de plagiat

Utiliser l'IA pour générer le texte du rapport d'activité est assimilé à du plagiat et peut être sanctionné par une disqualification.

Rappel des règles de base relatives au plagiat :

- L'auteur d'un texte doit citer ses sources sous peine de faire du plagiat et d'être disqualifié.
- La paraphrase sans citation de source est une autre forme de plagiat.
- Si le jury estime qu'il y a plagiat, paraphrase, copie d'un modèle sans apport original ou encore qu'il y a recours à un tiers de substitution, et que cela constitue un obstacle à l'évaluation objective des compétences, savoirs et savoir-faire d'un candidat, le jury est fondé à disqualifier le travail de l'étudiant.

3. L'IA et la transparence

Afin de permettre aux membres du jury d'évaluer de la façon la plus pertinente possible la production personnelle du candidat, celui-ci est tenu de déclarer, si c'est le cas, qu'il a eu recours à l'utilisation de l'intelligence artificielle dans la rédaction de son travail rédactionnel, en précisant : quel(s) outil(s), quel(s) usage(s), quelle(s) finalité(s).

4. L'IA et la responsabilité

L'IA ne doit pas être citée comme auteur ou co-auteur, la qualité d'auteur renvoyant à une personne physique. Le candidat est in fine l'auteur du rapport d'activité. Les candidats sont ainsi ultimement responsables du contenu de leur travail et des textes soumis pour évaluation.

D. Coefficient et ECTS

Ce module vaut coefficient 4 et permet de capitaliser 19 ECTS.

UC D33

Contrôle continu

A. Objectifs

Les évaluations sous la forme du contrôle continu sont réalisées par sondage sur les lieux où se déroule la formation par les formateurs eux-mêmes au moment où les apprenants ont atteint le niveau requis ou ont bénéficié des apprentissages nécessaires et suffisants pour aborder une évaluation certificative. Parce qu'il se déroule pendant la formation et non au début ni à l'issue de celle-ci, le contrôle continu permet de rétroagir sur la formation par la production de synthèses qui aident l'apprenant à se situer dans sa formation et sont une source de motivation. Le contrôle continu évalue les compétences, les connaissances, les savoirs et savoir-faire.

B. Évaluation

Le contrôle continu peut être mis en œuvre avec une relative souplesse, avec l'objectif d'au moins quatre situations d'évaluations par an. La moyenne des notes obtenues constitue la note finale de l'UC D33.

Le contrôle continu porte sur les modules de l'UC D31.1 et D31.2 qui peuvent faire l'objet au cours de l'année d'évaluations sous la forme de dossiers réalisés en travaux dirigés ou en travail individuel, de QCM, de présentations orales et d'exposés, de mises en situation professionnelle, de projets professionnels, de démarches expérimentales, etc.

De façon générale, l'UC D33 permet également de prendre en compte l'implication et l'assiduité de chaque apprenant dans la formation.

C. Coefficient et ECTS

Ce module vaut coefficient 2 et permet de capitaliser 2 ECTS.

Le guide du contrôle continu à destination des responsables pédagogiques est accessible ici : [Guide du Contrôle Continu Certificatif.pdf](#)

UE B | Langue Vivante Européenne

UC B31

Langue Vivante Européenne 1

Utilisateur indépendant – Niveau B1 du CECR

Le référentiel de cette unité d'enseignement est commun pour toutes les langues vivantes, qu'il s'agisse d'une langue vivante 1 (UC B31), langue vivante 2 (UC B32) ou langue vivante 3 (UC B33).

Les apprenants ont la possibilité de choisir parmi les langues vivantes suivantes :

- **Langue vivante 1** : Allemand, Anglais, Espagnol, Français, Italien, Portugais ;
- **Langues vivantes 2 et 3 (facultatives)** : Allemand, Anglais, Arabe, Chinois, Espagnol, Français, Italien, Portugais

La langue vivante choisie par l'apprenant doit être différente de celle dans laquelle il passe les épreuves de la Culture et citoyenneté européennes et du domaine professionnel.

A. Objectif

Atteindre le niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) en compréhension écrite et orale, production écrite et orale, interaction et médiation.

B. Formation

Le volume horaire recommandé de formation en face à face pédagogique est de 60 à 80 heures.

Utilisateur Indépendant, Niveau B1 du [Cadre Européen Commun de Référence du Conseil de l'Europe](#)

Écouter	Je peux comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs... Je peux comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui m'intéressent à titre personnel ou professionnel si l'on parle d'une façon relativement lente et distincte.
Lire	Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail. Je peux comprendre la description d'événements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles.
Prendre part à une conversation	Je peux faire face à la majorité des situations que l'on peut rencontrer au cours d'un voyage dans une région où la langue est parlée. Je peux prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, loisirs, travail, voyage et actualité).
S'exprimer oralement en continu	Je peux m'exprimer de manière simple afin de raconter des expériences et des événements, mes rêves, mes espoirs ou mes buts. Je peux brièvement donner les raisons et explications de mes opinions ou projets. Je peux raconter une histoire ou l'intrigue d'un livre ou d'un film et exprimer mes réactions.
Écrire	Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement. Je peux écrire des lettres personnelles pour décrire expériences et impressions.

Médiation	Je peux transmettre les points essentiels de contenus clairs sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel. Je peux relayer, dans une langue simple, les informations principales d'un document ou d'une discussion.
-----------	--

C. Ressources pédagogiques mises à la disposition des apprenants par la FEDE

Afin de permettre aux apprenants de s'entraîner sur ce module, la FEDE met à la disposition des écoles et des apprenants des annales d'évaluation (sujets et corrigés).

D. Évaluation

UC B31.1 – Langue Vivante Européenne 1 (Epreuve écrite)

Nota : Aucun document, support de cours ni outil complémentaire (outil d'intelligence artificielle, calculatrice, dictionnaire, etc.) n'est autorisé durant cette évaluation.

Durée : 1 heure

1. Compréhension écrite

Étude de deux textes de 250 à 300 mots chacun, portant sur des thèmes listés par la FEDE. Pour chaque texte, quatre questions sont posées à l'apprenant sous la forme d'un questionnaire à choix multiple.

Parmi les quatre réponses proposées pour chaque question, une seule est correcte.

Objectifs : évaluer la compréhension générale et la capacité à repérer des informations spécifiques ainsi qu'à saisir la logique d'ensemble d'un texte écrit.

Barème : 3 points pour une bonne réponse, 0 pour non-réponse ou réponse erronée.

2. Compétences lexicales et grammaticales en contexte

Questionnaire à choix multiple portant sur l'usage du lexique et de la grammaire en contexte, à partir des textes de compréhension et/ou des thèmes du programme.

L'apprenant répond à seize questions ; parmi les quatre réponses proposées pour chaque question, une seule est correcte.

Objectifs : évaluer la connaissance d'un vocabulaire varié et des structures grammaticales de base, ainsi que la capacité à comprendre le sens d'un énoncé et à sélectionner l'élément linguistique approprié en fonction du contexte.

Barème : 3 points pour une bonne réponse, 0 pour non-réponse ou réponse erronée.

3. Production écrite

Rédaction d'un courrier (lettre, fax, mail ou mémo) dans la langue vivante choisie par l'apprenant à partir d'un canevas fourni dans cette même langue étrangère, éventuellement en réaction à un document fourni dans l'énoncé (publicité, offre d'emploi, courrier).

Nombre de mots : 150 à 200.

Objectifs : évaluer la capacité à rédiger un texte simple et cohérent en fonction d'un contexte donné, à demander ou fournir des informations, à décrire des expériences, à exprimer des sentiments ou impressions et à présenter brièvement une opinion ou une explication.

La présentation ne fera pas l'objet d'une notation spécifique, mais peut être prise en compte pour affiner l'évaluation.

La production écrite est évaluée à partir des critères FEDE correspondant au niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR).

Barème :

Compréhension écrite (8 questions x 3) : 24 points

Compétences lexicales et grammaticales en contexte (16 questions x 3) : 48 points

Production écrite : 28 points

Total : **100 points****UC B31.2 – Langue Vivante Européenne 1 (Epreuve orale)**

L'épreuve orale vise à évaluer la capacité de l'apprenant à comprendre, produire, interagir et assurer une médiation simple dans des situations de communication relevant du niveau B1 du CECR.

Nota : Aucun document, support de cours ni outil complémentaire (outil d'intelligence artificielle, calculatrice, dictionnaire, etc.) n'est autorisé durant cette évaluation.

Durée totale de l'épreuve orale : 40 minutes (préparation comprise).

1. Présentation et commentaire à partir d'un document iconographique (préparation : 10 min ; passation : environ 10 min)

Objectif : évaluer la capacité de l'apprenant à présenter et commenter un document visuel de manière organisée, à en dégager les informations essentielles, à exprimer un point de vue simple et à interagir avec l'examineur.

- **Préparation (10 min)**

L'apprenant tire au sort un document iconographique parmi un choix de 6 à 12 documents et prépare une présentation et un commentaire en réaction à ce document.

Le document iconographique est une photographie, un dessin, un graphique ou un montage de plusieurs de ces éléments portant sur les thèmes du référentiel et des sujets d'actualité s'y rapportant.

L'apprenant peut prendre des notes, mais uniquement comme support d'oral ; toute lecture mot à mot sera pénalisée.

L'apprenant est amené à identifier le message principal du document et à en proposer une interprétation simple.

- **Présentation et commentaire par l'apprenant du document iconographique (4-5 min)**

L'examineur laisse à l'apprenant le temps de s'exprimer afin d'évaluer la structuration du discours et la clarté de l'expression.

Présentation et commentaire par l'apprenant du document iconographique.

L'examineur doit laisser à l'apprenant le temps de s'exprimer seul afin de juger de la logique du discours.

- **Discussion sur le document (4-5 min)**

Entretien entre l'examineur et l'apprenant sur le document, permettant à ce dernier d'expliquer ses idées, de justifier brièvement son point de vue et d'illustrer ses propos.

2. Compréhension et médiation orales (durée indicative : environ 12 minutes)

L'examineur lit à l'apprenant un texte clair et structuré d'environ 250 à 300 mots, portant sur les thèmes du référentiel et des sujets d'actualité s'y rapportant. L'apprenant répond à huit questions de compréhension orale.

Le texte est lu une première fois intégralement afin que l'apprenant en saisisse le sens général. Il est ensuite relu par segments ; après chaque segment, l'examineur pose la question correspondante. Si nécessaire, le passage concerné peut être relu une fois.

La prise de notes est autorisée ; elle sert de soutien à la compréhension et à la formulation des réponses, et non à la mémorisation stricte.

Cet exercice permet d'évaluer la capacité à comprendre les informations principales et secondaires d'un message oral et à en restituer le sens de manière simple.

3. Entretien

Entretien portant sur le parcours de formation, la spécialité professionnelle de l'apprenant (expérience acquise ou en cours, projet tutoré, spécialisation présente et future), ainsi que sur des aspects de sa vie quotidienne ou de ses centres d'intérêt.

L'examinateur pose des questions et propose des relances permettant à l'apprenant de donner des informations, de décrire des expériences, d'exprimer et de justifier brièvement ses opinions.

Liste des thèmes de l'épreuve de Langue Vivante

Pour le niveau B1, les supports proposés sont adaptés aux capacités des apprenants et mobilisent un lexique courant et spécifique simple, en lien avec des situations de la vie quotidienne, académique ou professionnelle. Ils peuvent faire appel à des contenus comportant une dimension descriptive ou explicative et inviter à exprimer un point de vue ou à justifier brièvement une opinion, sans nécessiter de traitement conceptuel complexe.

- L'Europe et la citoyenneté
 - La citoyenneté européenne et mondiale ;
 - Les droits humains et les valeurs démocratiques ;
 - Les enjeux et débats politiques, sociaux et économiques actuels en Europe ;
 - La participation civique et l'engagement citoyen.
- Le monde du travail
 - Relations humaines au travail ;
 - Organisation du travail : temps, formation, mobilité, conflits, équilibre vie privée/vie professionnelle ;
 - Évolutions sociales et professionnelles en Europe ;
 - Orientation, éducation et apprentissage tout au long de la vie.
- Économie et société
 - Les enjeux économiques du quotidien (consommation, emploi, innovation) ;
 - La mondialisation et ses impacts sociaux, culturels et environnementaux ;
 - Développement durable et responsabilité sociétale.
- Vie professionnelle
 - Communication professionnelle écrite (lettres, courriels, messages) ;
 - Offres d'emploi et candidatures ;
 - Communication pratique : téléphone, visioconférence, outils numériques etc.
- Communication
 - Publicité, médias et communication publique ;
 - Nouveaux outils technologiques et réseaux sociaux ;
 - Médias et information : esprit critique, fake news, influence des médias ;
 - Citoyenneté numérique et responsabilité en ligne.
- Arts, culture et patrimoine
 - Histoire, civilisations et sociétés ;
 - Diversité culturelle et dialogue interculturel ;
 - Expressions culturelles et artistiques.
- Sujets d'actualité
 - Enjeux européens et internationaux ;
 - Société et citoyenneté : environnement, santé, inclusion, égalité ;
 - Coopération et gestion des conflits dans la société.

L'évaluation est réalisée à partir d'une grille critériée conforme aux descripteurs du niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECR).

Elle porte sur les capacités suivantes :

- compréhension de messages clairs portant sur des sujets familiers ou liés au domaine d'études ou professionnel ;
- capacité à s'exprimer et à interagir à l'oral de manière simple mais organisée, en développant des réponses et en exprimant un point de vue ;
- médiation orale simple (reformulation ou transmission des informations principales d'un message ou d'un document) ;
- correction linguistique globale permettant une communication efficace malgré certaines erreurs
- prononciation, aisance et intelligibilité du discours ;
- organisation et cohérence du discours.

E. Grilles d'évaluation

Le détail des critères et des niveaux de maîtrise figure dans les grilles officielles d'évaluation :

[UC B3.1- Grille de notation - Niveau B1 du CECR](#)

[UC B3.2- Grille de notation - Niveau B1 du CECR](#)

F. Coefficient et ECTS

L'épreuve écrite **UC B31.1** vaut coefficient 2 et permet de capitaliser 6 ECTS.

L'épreuve orale **UC B31.2** vaut coefficient 2 et permet de capitaliser 6 ECTS.

UE A | Culture et Citoyenneté Européennes

UC A2

Le projet européen : culture et démocratie pour une citoyenneté en action

A. Objectifs

- Analyser l'étude de l'histoire et sa relation avec la culture, la démocratie et la citoyenneté ;
- Comprendre le modèle européen et ses particularités, aux plans historique et culturel ;
- Développer une compréhension critique de la politique, du droit et des droits humains ;
- Développer une connaissance et une compréhension critique de la culture, des cultures, et des religions ;
- Acquérir des connaissances précises sur les institutions européennes et leur fonctionnement ;
- Comprendre le modèle européen d'un point de vue réglementaire et juridique ;
- Mobiliser des outils de compréhension de l'espace européen et des actualités européennes ;
- Acquérir des compétences liées à la culture de la démocratie et au dialogue multiculturel.

B. Formation

Le volume horaire recommandé de formation en face à face pédagogique est de 20 à 25 heures.

Contenu	Capacités attendues
Module d'introduction : Importance de l'histoire	 
• La discipline de l'histoire et les concepts de la pensée historique : ◦ Causes et conséquences ◦ Continuité et changement ◦ Pertinence historique ◦ Perspective historique ◦ Sources ◦ La dimension éthique • La relation entre l'étude de l'histoire et la démocratie contemporaine • La pertinence de la pensée et de la compréhension historiques dans le présent et l'avenir	<i>Souligner les aspects clés, les objectifs et les défis de la discipline de l'histoire</i> <i>Décrire les six concepts de la pensée historique</i> <i>Utiliser les concepts de la pensée historique pour analyser des événements historiques, des périodes et/ou des individus</i> <i>Décrire les liens entre l'étude de l'histoire et la démocratie contemporaine</i> <i>Reconnaître la pertinence de la pensée historique et de la compréhension de l'histoire pour le présent et l'avenir</i>
Chapitre 1 : L'Europe Actuelle	
• La naissance de l'unité européenne et les prémices de la construction européenne • Les organisations (Conseil de l'Europe, UE, OSCE, AELE, EEE, OECD) • Une Europe multiple (espaces européens, adhésion/appartenance) • Le Conseil de l'Europe	<i>Analyser le processus de la construction européenne et le processus d'intégration</i> <i>Décrire le processus d'adhésion</i> <i>Reconnaître la multiplicité des organisations sur le continent européen et leur géographie variable</i> <i>Expliquer le rôle des valeurs communes de la démocratie, de la primauté du droit et du respect des droits de</i>

○ L'origine et les valeurs du Conseil de l'Europe ○ La structure et les membres ○ L'histoire : faits marquants ○ Champs d'intervention ○ OING	<i>l'homme au sein du Conseil de l'Europe en tant qu'organisation</i> <i>Décrire la structure, le fonctionnement et les champs d'action du Conseil de l'Europe</i>
Chapitre 2 : L'Europe et le monde	
• Élimination des frontières intérieures • Gestion des frontières extérieures • Espaces transfrontaliers • Frontières et crises • La politique étrangère commune et la politique de sécurité et de défense de l'Union européenne ○ Le rôle de l'OTAN • L'Union européenne et ses frontières ○ La Politique Etrangère et de Sécurité Commune ○ La Politique Européenne de Voisinage • L'Union européenne et le monde : ○ Focus sur l'Afrique • Enjeux de la politique commerciale • Les organisations internationales : ○ L'ONU et ses institutions (OMS, Unesco, OIT, FAO) ○ Organisations à caractère économique (OMC, FMI, Banque mondiale) ○ Cours internationales (CIJ, Cour Pénale internationale) ○ Alliances de défense (OTAN)	<i>Identifier les différents types de frontières définissant l'espace européen</i> <i>Décrire la coopération transfrontalière et ses espaces</i> <i>Expliquer le contexte géopolitique européen</i> <i>Mener une réflexion critique sur les événements actuels concernant la politique étrangère de l'Union européenne</i> <i>Analyser les relations entre l'Union européenne et le monde</i> <i>Décrire l'ordre international et le multilatéralisme</i> <i>Décrire la multiplicité des organisations internationales</i> <i>Identifier des exemples des champs d'intervention des organisations internationales</i>
Chapitre 3 : Cultures et diversité en Europe	
• La diversité des religions en Europe • La liberté de pensée, de conscience et de religion en Europe : limites et enjeux • Minorités et lutte contre les discriminations en Europe • Les mouvements de migration récents et les principaux instruments d'accueil des migrants	<i>Définir les critères de discrimination et reconnaître les faits de discrimination</i> <i>Décrire les réglementations introduites par les institutions européennes en ce qui concerne les minorités et la discrimination et expliquer comment elles sont appliquées</i> <i>Mettre à profit le dialogue interculturel pour faciliter la reconnaissance de différentes identités et appartenances culturelles</i>
Chapitre 4 : La citoyenneté européenne	

Transport, Logistique et Supply Chain

• La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne • La libre circulation et les droits liés à la citoyenneté européenne • Démocratie et participation citoyenne dans l'UE • Conférence sur l'avenir de l'Europe et suites institutionnelles	<i>Identifier les concepts politiques et juridiques de base de la citoyenneté</i> <i>Mener une réflexion critique sur les droits humains en tant que cadre de valeurs européennes</i> <i>Expliquer les différentes façons dont les citoyens peuvent influencer les politiques</i>
Chapitre 5 : Le fonctionnement de l'Union européenne	
• L'Union européenne, ses institutions et leur fonctionnement ○ L'origine de l'UE ○ L'histoire : faits marquants ○ La structure institutionnelle ○ La procédure législative ordinaire ○ Les compétences et les actes de l'UE ○ Gouvernance multiniveau ○ Le contrôle par les juges (UE et juges nationaux) • Les actions de l'Union européenne ○ Les compétences exclusives (douanes, Euro) ○ Les compétences partagées (PAC, Politiques régionales, énergie, climat, transports) ○ Les compétences d'appui (éducation, santé, protection civile)	<i>Identifier les grands principes de fonctionnement des institutions européennes</i> <i>Décrire les modalités de la prise de décision dans l'UE</i> <i>Identifier la participation des institutions et organes de l'UE dans la vie des citoyens européens</i> <i>Analyser le champ d'action de l'Union Européenne</i> <i>Montrer la répartition des compétences entre l'UE et ses États membres</i> <i>Appréhender les règles fondamentales de mise œuvre des politiques européennes et leur impact sur la vie des citoyens européens</i>
Chapitre 6 : Enjeux, défis et avenir de la construction européenne	
• La souveraineté européenne • La transition écologique • La Boussole stratégique • Les débats sur l'Europe (euroscepticisme, genre, inclusion, participation) • L'avenir de l'UE dans le monde (Ukraine, Russie, Chine, US)	<i>Mener une réflexion critique sur l'actualité européenne depuis différentes perspectives en prenant en compte les facteurs historiques qui ont façonné le monde contemporain</i> <i>Mesurer les enjeux et défis européens et mondiaux (immigration, populisme, pandémie, guerres...) pour mieux cerner les desseins à venir de la construction européenne</i> <i>Réfléchir de manière critique aux différentes possibilités pour l'avenir de l'Europe</i>

Chapitre 7 : Focus sur la corruption	 Groupe d'Etats contre la corruption Conseil de l'Europe
• Définir la corruption • Les différentes formes de corruption • Cartographier et mesurer la corruption • Les causes de la corruption • Endiguer la corruption • Les standards internationaux de lutte contre la corruption	<i>Appréhender les conséquences de la corruption</i> <i>Définir les termes spécifiques du vocabulaire de la lutte contre la corruption</i> <i>Distinguer les moyens de lutte contre la corruption, en aval et en amont</i> <i>Appréhender les enjeux de la dimension internationale de la lutte contre la corruption</i>

C. Ressources pédagogiques mises à la disposition des apprenants par la FEDE

La FEDE met à la disposition des écoles et des apprenants :

- Des fiches thématiques comportant des outils d'auto-évaluation pour se préparer à l'épreuve
- Des annales d'évaluation (sujets et corrigés).

D. Évaluation

Forme de l'épreuve : Questionnaire à Choix Multiples (QCM) en ligne

Durée : 40 minutes

Nombre de questions : 40 questions

Nombre de propositions : 2 à 4 propositions de réponses par question. Une seule proposition est exacte.

Total de points : 120

Le barème de notation est le suivant :

- **+ 3 points par bonne réponse**
- **0 point par réponse erronée**
- **0 point par non-réponse**

Aucun document, support de cours ou outil complémentaire (outil d'intelligence artificielle, calculatrice, dictionnaire, etc.) n'est autorisé durant cette évaluation.

NB : Formation en présentiel : heures d'enseignement réparties selon l'organisation propre à chaque établissement, à la spécialité du diplôme préparé et à la zone géographique du lieu de formation.

E. Coefficient et ECTS

Ce module vaut coefficient 1 et permet de capitaliser 3 ECTS.

UC A3

Le management interculturel et les ressources humaines

A. Objectifs

- Valoriser la diversité culturelle et s'appuyer sur le dialogue interculturel afin de développer une culture du « vivre ensemble » ;
- Développer l'altérité culturelle et la capacité d'interagir et travailler avec des personnes ayant des valeurs, des habitudes, des comportements et des références culturelles différents des siens ;
- S'approprier certains codes culturels afin de comprendre leurs impacts dans les relations interpersonnelles ;
- Mener une réflexion critique sur les différentes conventions de communication appliquées dans un autre groupe social ou une autre culture ;
- Mesurer l'impact de la culture dans la gestion des ressources humaines et participer à l'adaptation et mise en œuvre des pratiques de management interculturel et gestion des ressources humaines ;
- Accompagner et favoriser la mobilité des professionnels afin de leur permettre d'évoluer dans un contexte international.

B. Formation

Le volume horaire recommandé de formation en face à face pédagogique est de 20 à 25 heures.

Contenu	Capacités attendues
Partie 1 : Le management interculturel en Europe	
Chapitre 1 : Culture et diversité culturelle	
• Compréhensions de la culture ○ Bases ethnique, linguistique et religieuse ○ Fondements économiques, technologiques et politiques ○ Culture et style de vie ○ Éducation et culture • Langue et culture ○ La diversité linguistique ○ Plurilinguisme et multiculturalisme • Le multiperspectivisme ○ Définition et enjeux du multiperspectivisme ○ Approches pour reconnaître et prendre en compte les différentes perspectives, expériences et valeurs des individus dans une organisation	<i>Comprendre que la diversité culturelle au sein d'une société doit être perçue positivement et valorisée</i> <i>Analyser l'origine des cultures pour comprendre leur impact sur les valeurs fondamentales de l'individu et leur relation avec le comportement au travail</i> <i>Comprendre que le dialogue interculturel doit être mis à profit pour faciliter la reconnaissance de nos différentes identités et appartenances culturelles</i> <i>Distinguer l'approche multiperspectiviste dans le contexte de la gestion interculturelle au sein d'une organisation</i>
Chapitre 2 : La communication interculturelle dans une organisation	
• Valeurs et dimensions culturelles • La culture organisationnelle ○ La construction des valeurs de l'entreprise ○ La communication interculturelle	<i>Reconnaître les enjeux liés à la construction des valeurs de l'entreprise et leur impact sur les individus et l'organisation</i> <i>Définir différents styles de communication et faciliter la communication entre des personnes d'origines culturelles différentes</i>

• Ethnorelativisme • Conseils et outils pour une communication interculturelle efficace	<i>Mener une réflexion critique sur les effets des différents styles d'utilisation de la langue dans des situations sociales et professionnelles</i>
Chapitre 3 : Gérer l'interculturel et résoudre des conflits culturels	
• Comment gérer et travailler dans une équipe multiculturelle ○ Diversité ethnique ○ Diversité linguistique ○ Les discriminations • Culture générationnelle ○ Les différences générationnelles ○ Création et gestion d'équipes transgénérationnelles • Culture européenne ○ L'identité européenne : identité historique collective et identités locales • La résolution des conflits culturels ○ Méthodes et cas particuliers	<i>Distinguer les modes de pensée et la langue des générations pour réunir des équipes multigénérationnelles autour d'un projet commun</i> <i>Reconnaître la diversité des influences au sein d'une équipe et percevoir les effets de la diversité culturelle</i> <i>Analyser les filtres culturels et les intégrer dans la gestion des équipes</i> <i>Communiquer et appréhender les différences culturelles en Europe pour construire dans la diversité une pensée convergente</i> <i>Instaurer régulièrement la communication pour contribuer à résoudre des conflits interpersonnels</i> <i>Acquérir des outils pour prévenir et gérer les conflits interculturels de manière efficace</i>
Partie II : Les ressources humaines en Europe	
Chapitre 4 : Travailler en Europe	
• L'Union européenne et la stratégie européenne pour l'emploi ○ La Stratégie décennale de l'UE en faveur des droits des personnes en situation de handicap • L'Union européenne et le droit du travail ○ La durée du travail en Europe ○ Les contrats de travail ○ Les salaires en Europe ○ Disparités salariales ○ Charges sociales et coût du travail ○ Santé et sécurité au travail ○ Protection contre les discriminations • L'immigration professionnelle et les espaces européens ○ L'Espace économique européen ○ L'Union européenne ○ L'espace Schengen ○ Intégration des migrants originaires de pays non-membres de l'UE	<i>Identifier les institutions européennes impliquées dans l'élaboration du droit européen du travail</i> <i>Connaître les sources principales du droit européen du travail</i> <i>Distinguer les relations en droit national et droit européen du travail</i> <i>Reconnaître les principaux objectifs et orientations de l'Union européenne en matière de droit du travail</i> <i>Distinguer les textes du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne en matière de droit du travail</i> <i>Mener une veille réglementaire</i> <i>Définir la libre circulation des travailleurs et des citoyens de l'UE et expliquer ses implications</i> <i>Distinguer les conditions d'immigration d'un citoyen européen de celles d'un ressortissant non européen</i>

• Mobilité professionnelle vers et en Europe : les différents statuts ○ Types de contrats de travail ○ Les principaux éléments d'un contrat de travail • Recrutement en Europe ○ Types de recrutement et contraintes juridiques	<i>Différencier les différents statuts de la mobilité professionnelle</i> <i>Expliquer l'action de l'UE en faveur de la mobilité professionnelle</i> <i>Choisir et utiliser les outils et les plateformes européennes de recrutement</i>
Chapitre 5 : Les systèmes de protection sociale en Europe	
<i>Introduction : L'influence des conventions internationales à portée universelle sur la protection sociale en Europe</i> • Le Conseil de l'Europe et la mobilité des travailleurs ○ Charte sociale européenne (1961) ○ Code européen de sécurité sociale (1964) ○ Les conventions bilatérales et multilatérales de sécurité sociale entre États • La sécurité sociale en Europe : ○ Carte européenne d'assurance maladie ○ Les tendances actuelles en matière de sécurité sociale en Europe ○ Nouveaux défis ○ Variables d'ajustement	<i>Illustrer les enjeux culturels de la protection sociale en Europe</i> <i>Distinguer et respecter les règles de la protection sociale applicables au sein des différents pays d'Europe pour faciliter la mobilité professionnelle et protéger les salariés</i> <i>Identifier les possibilités de liaison entre régimes des différents pays de l'UE pour renforcer l'ouverture à l'internationale de l'entreprise</i> <i>Comprendre le fonctionnement général des différentes branches de protection sociale dans les pays de l'UE</i> <i>Mettre en place un système de veille des évolutions en matière de règles de la protection sociale en Europe</i>
Chapitre 6 : La responsabilité sociétale des entreprises (RSE)	
• LA RSE : définition et enjeux ○ Des origines au concept : entre volontarisme et obligation ○ Définition de la RSE : entre enjeux sociaux et sociétaux • Le périmètre de la RSE ○ Lignes directrices ○ La notion de parties prenantes et de sphère d'influence ○ Le principe de transparence et son corollaire ○ La RSE et les institutions européennes • La question sociale au cœur de l'entreprise : les textes de références de la RSE ○ RSE et RH, prise en compte des risques psychosociaux et de la Qualité de vie au travail (QVT-QVCT) ○ Respect des Droits humains et lutte contre les discriminations : Devoir de vigilance et prise en compte de la chaîne d'approvisionnement	<i>Expliquer les bases conceptuelles et courants de pensée à l'origine de la RSE et appréhender l'écosystème de la RSE</i> <i>Distinguer les opportunités et les risques d'une démarche RSE</i> <i>Décrire les enjeux liés à la RSE en Europe et les envisager comme des leviers d'action pour renforcer l'entreprise</i> <i>Illustrer de quelle manière la RSE impacte la gestion des ressources humaines dans un contexte européen</i> <i>Participer au développement d'une politique RH et RSE en entreprise</i> <i>Analyser des enjeux liés à la diversité et à l'inclusion en milieu professionnel et les enjeux des politiques de gestion de la diversité</i>

• Politiques d'inclusion ○ Enjeux des politiques de gestion de la diversité ○ Enjeux et des défis liés à l'égalité hommes-femmes (diversité et performance) ○ Le harcèlement en entreprise ○ Les politiques LGBTQIA+ • Politiques d'inclusion des personnes en situation de handicap	<i>Participer au développement des solutions pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap</i>
---	--

C. Ressources pédagogiques mises à la disposition des apprenants par la FEDE

La FEDE met à la disposition des écoles et des apprenants :

- Des fiches thématiques comportant des outils d'auto-évaluation pour se préparer à l'épreuve
- Des annales d'évaluation (sujets et corrigés).

D. Évaluation

Forme de l'épreuve : Questionnaire à Choix Multiples (QCM) en ligne

Durée : 40 minutes

Nombre de questions : 40 questions

Nombre de propositions : 2 à 4 propositions de réponses par question. Une seule proposition est exacte.

Total de points : 120

Le barème de notation est le suivant :

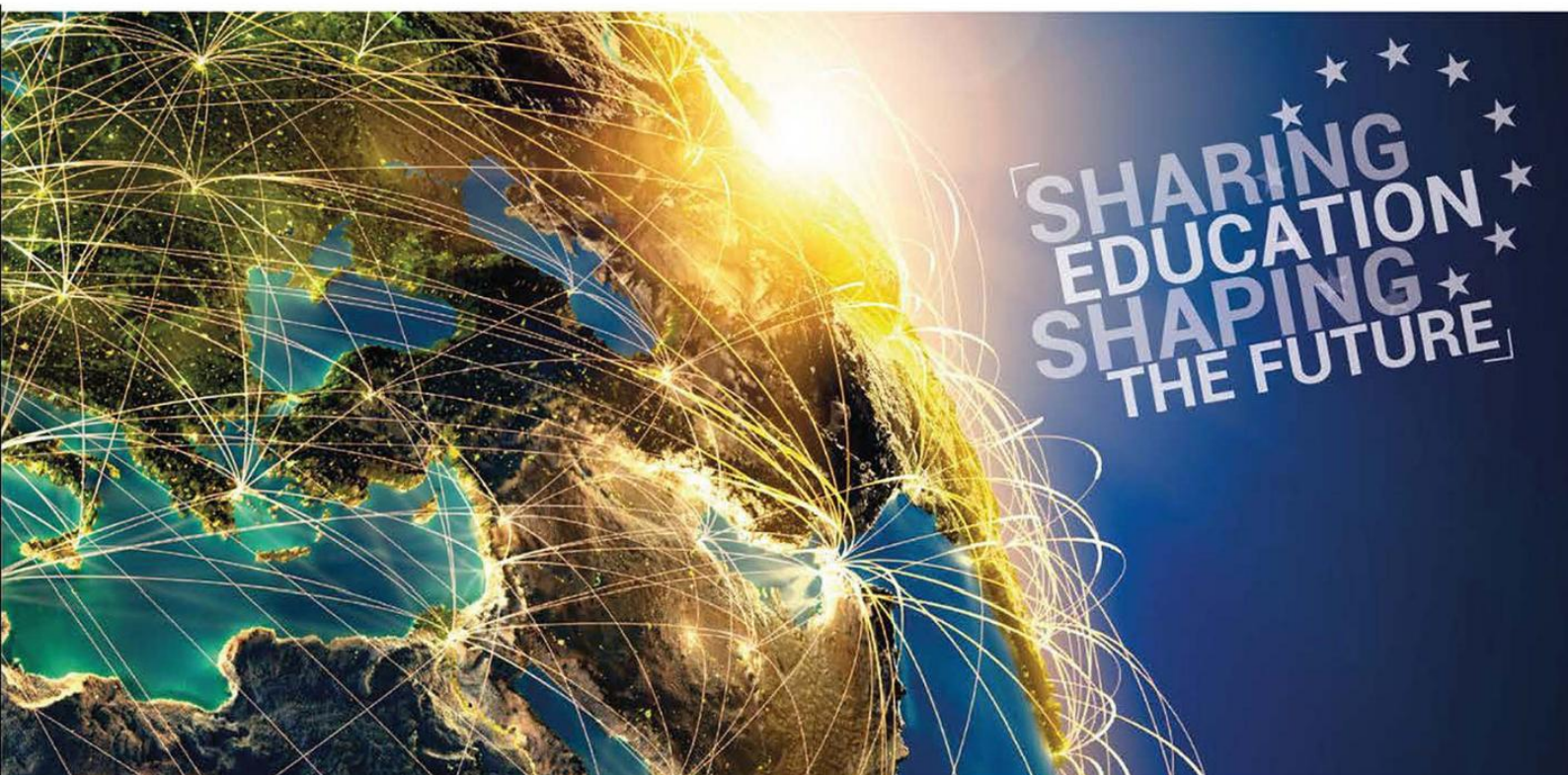
- **+ 3 points par bonne réponse**
- **0 point par réponse erronée**
- **0 point par non-réponse**

Aucun document, support de cours ou outil complémentaire (outil d'intelligence artificielle, calculatrice, dictionnaire, etc.) n'est autorisé durant cette évaluation.

NB : Formation en présentiel : heures d'enseignement réparties selon l'organisation propre à chaque établissement, à la spécialité du diplôme préparé et à la zone géographique du lieu de formation.

E. Coefficient et ECTS

Ce module vaut coefficient 2 et permet de capitaliser 3 ECTS.



FEDEration for European Education
FÉDÉration Européenne des Ecoles

INGO holding participatory status with the Council of Europe

OING dotée du statut participatif du Conseil de l'Europe

INGO holding consultative status with la Francophonie

OING dotée du statut consultatif auprès de la Francophonie

INGO holding the status of official partner of UNESCO and of ECOSOC

OING dotée du statut de partenaire officiel de l'UNESCO et du CESNU

FEDE - La Voie Creuse 16 - 1202 - Genève - SUISSE
www.fede.education - mailbox@fede.org